

CM 005-05-2015

L'an deux mille quinze, le mardi 12 mai à 19h les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages sous la Présidence du Maire, Monsieur Joël Delrue.

Etaient présents : M. J. Delrue, M. D. Fourrier, Melle L. Desavoye, Mme S. Feret, M. C. Turbant, Mme Reynaert, M. P. Vandermolen, Mme N. Castain, Mme C. Alexandre ; M. A. Boché, M. j. Fauquembergue, M. Y. Fares.

Absents excusés : M. D. Lemaire donne pouvoir à M. D. Fourrier, Mme D. Lemaitre donne pouvoir à M. C. Turbant, M. J.P. Gardon donne pouvoir à Mme N. Reynaert.

Monsieur P. Vandermolen secrétaire de séance, la séance est ouverte à 19h05, suivant l'ordre du jour.

-1°) Devis tondeuse- Monsieur Le maire donne lecture des deux devis des sociétés Allmo et Drevelle, le devis de la société Drevelle est retenu par le Conseil Municipal à la majorité de 14 voix pour 0 contre.

-2°) Devis portails de l'école et de la salle polyvalente –

Monsieur le Maire donne lecture des différents devis (Sté CMP et Houbart) Après en avoir délibéré le devis de la société CMP est retenu pour un montant de 6597,20 euros HT à la majorité de 14 voix pour 0 contre.

-3°) Contrat d'entretien des chaudières-

La société CVS propose deux devis d'entretien avec soit :

a) une visite, une fois par an pour 130 euros HT par chaudière.

b) deux visites par an, pour 185 Euros HT par chaudière.

Après en avoir délibéré, le choix d'une visite par an est retenu à la majorité de 14 voix pour 0 contre.

-4°) Devis pour l'installation de robinets thermostatiques à l'école.

Pour l'installation de 6 robinets, le devis de la société CVS s'élève à 540,43 euros HT. Les membres du Conseil Municipal désirent comparer avec un devis pour l'installation éventuelle d'un thermostat d'ambiance.

-5°) Devis pour le démoussage des toitures de l'école.

La société Saguez propose un devis pour un montant de 1755 euros HT. Plusieurs autres devis seront proposés par d'autres entreprises, la décision est reportée à la lumière de nouveaux éléments d'information.

-6°) Etude de la mise aux normes de la cantine.

La directrice des écoles signale que l'armoire de la classe est à remplacer. L'achat d'un meuble de chez Ikea est envisagé pour un montant de 360 euros maximum. (Sachant que Monsieur Didier Lemaire a proposé de se charger gracieusement du transport de cette armoire) Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte la proposition d'achat de cette armoire à la majorité des quinze voix pour 0 contre.

-7°) Entretien de la cour du lotissement du château/SIP

Un courrier conjoint des locataires et de la Mairie sera adressé à la SIP pour suggérer une remise en peinture des parties dépourvues de l'entretien minimum.

-8°) Devis pour le mur de tennis et les travaux de la route de Querrieu.

Une réponse de l'architecte Monsieur Gobe est toujours en attente et la décision est pour le moment reportée.

-9°) Devis pour l'entretien du tracteur communal :

Deux pneus du tracteur communal sont à changer pour un montant de 260 euros par pneu sans compter le montage. Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré adoptent le remplacement des deux pneus et de plus demandent un devis pour la réparation d'une des portières de la cabine du tracteur. 15 voix pour 0 contre

-10°) Cérémonie du 17 mai 2015-05-13

La paroisse du Bocage et les anciens combattants sollicitent la commune pour financer le vin d'honneur à l'issue des cérémonies du 17 mai qui commémoreront les moments de la guerre 14-18 dans le cadre du centenaire de ces événements. Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré allouent un montant de 300 euros pour l'achat des boissons et biscuits pour le verre de l'amitié qui sera partagé dans la cour ou le préau de l'école près du monument aux morts. 15 voix pour 0 contre.

-11°) Pour le CAT les Alençons, il est confirmé que le marché est établi jusqu'en juin 2017 pour répondre à Mme Lemaitre qui s'inquiétait de la validité de ce marché.

-12°) Questions diverses

- Monsieur Le Maire évoque la possibilité de créer une association en vue des commémorations à venir de la grande guerre et de l'épisode du bombardement des granges du château où de nombreux soldats Australiens ont été tués ou blessés. Des contacts seront pris avec l'ambassade d'Australie.

-Société Roquette, une réserve est constituée à hauteur de 1372 euros par an par cette société, cela ferai en 2015 une réserve d'un montant de 6000 euros, utilisable pour la rénovation des chemins dégradés.

-AFR La question des sommes à percevoir par la commune suite à la vente des dépôts de betteraves a été évoquée, pour l'instant la commune n'a rien perçu, relativement à cette vente.

Fin de séance 21h35